

Il est urgent de faire connaître leurs droits aux usagers !

Lyon, le 31 mars 2015

La cinquième édition de la Journée Européenne des Droits des Patients, organisée par le CISS Rhône-Alpes (Collectif interassociatif sur la santé en Rhône-Alpes), aura lieu le 9 avril 2015 dans plus de 100 hôpitaux et cliniques de la région. Objectif de la journée : mieux faire connaître les droits des usagers et le rôle de leurs représentants. Deux thèmes seront au cœur de cette édition : « La lutte contre la douleur » et « Le dossier médical ».

La loi du 4 mars 2002, dite loi Kouchner, reconnaît deux types de droits :

- ▶ les droits individuels qui comprennent des droits fondamentaux (respect de la dignité, de la vie privée, de l'intimité, etc.) reconnus à toute personne et des droits spécifiques (libre choix, secret médical, information, etc.) reconnus à « l'usager » du système de santé.
- ▶ les droits collectifs qui permettent aux usagers d'être représentés dans les hôpitaux, les cliniques et les instances de santé publique ; par cette représentation, ils sont partie prenante dans la construction du système de santé.

Pour cet évènement, **hôpitaux, cliniques, associations, médecins, infirmiers et directeurs** se mobilisent sur toute la région. Le temps d'une journée, ils mettent à l'honneur les usagers et leurs droits, en proposant aux professionnels, visiteurs, patients et grand public de venir s'informer grâce à différentes animations : points d'information, stands, conférences, ateliers, « forums » des associations, etc.

Une Journée au cœur de l'actualité

La Journée s'ancre dans un **contexte riche en actualités et nouveautés**. Le projet de loi de santé, qui sera présenté au printemps à l'Assemblée Nationale par Marisol Touraine, donne du relief à cette 5^{ème} édition. « *La Journée Européenne des Droits des Patients est l'occasion d'entamer une réflexion sur nos droits en tant qu'usager et, plus globalement, sur l'évolution de la démocratie en santé, point clé de la nouvelle loi qui sera votée au printemps 2015* » souligne

Bernadette Devictor, Vice-Présidente du CISS Rhône-Alpes.



De plus, la Journée gagne en renommée et fait, pour la première fois, des émules hors de la région Rhône-Alpes. **Les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Lorraine, Bourgogne, Pays de Loire et Franche-Comté rejoignent le mouvement.** « *Cet engouement pour la Journée Européenne des Droits des Patients révèle le besoin criant de parler des droits des usagers. Il est donc primordial de se mobiliser pour sensibiliser et informer le plus grand nombre* » précise **François Blanchardon**, Président du CISS Rhône-Alpes.

Une programmation riche et variée dans toute la région Rhône-Alpes

L'édition 2015 sera axée sur deux droits fondamentaux : le **droit à l'information** via le **dossier médical** et le **droit de ne pas souffrir inutilement** au travers de la **lutte contre la douleur**. « *Le rapport d'activité 2014 du Défenseur des Droits met en avant les difficultés d'accès pour les patients à leur dossier médical* » indique **François Blanchardon**, Président du CISS Rhône-Alpes. Il précise également que « *les établissements de santé sont nombreux à faire part de leur difficulté pour faire comprendre aux personnes qui a accès à quoi* ». **La journée européenne des droits des patients est donc un rendez-vous emblématique pour mettre à plat ces problèmes et sensibiliser usagers et professionnels.**

La **lutte contre la douleur** sera le fil rouge du CISS Rhône-Alpes pour cette année 2015. Le thème aura ainsi toute sa place le 9 avril prochain. **Serge Pelegrin**, vice-président du collectif, souligne : « *on relève encore trop souvent un manque de soulagement de la douleur sur des personnes vulnérables.* » Il reconnaît que de nombreuses initiatives sont prises par les équipes soignantes et les associations mais déplore « *le manque de communication pour développer ces projets et la trop grande hétérogénéité dans la prise en charge de la douleur* ». **La journée portera à la connaissance de tous les projets menés dans les établissements participants et les acteurs qui s'impliquent dans la lutte contre la douleur.**

Retrouvez le dossier de Presse et la programmation complète de la journée sur <http://jedp.cissra.org>
A propos du CISS Rhône Alpes

Contact presse :

Magalie Aveline, chargée de soutien au réseau
magalie.aveline@cissra.org

Lucile Vinet, développement des actions de promotion
lucile.vinet@cissra.org

Tél. 04 78 62 24 53 / 06 85 71 46 81



Collectif Interassociatif Sur la Santé
Rhône-Alpes

Le **Collectif interassociatif sur la santé en Rhône-Alpes** est un collectif de 122 associations d'usagers de la santé. Elles unissent leurs forces pour défendre la solidarité du système de santé et le faire évoluer vers plus de qualité et d'accessibilité pour tous. Les associations membres du CISS Rhône-Alpes œuvrent pour la **représentation des usagers au sein du système de santé** tant au niveau des établissements (hôpitaux et cliniques) que des institutions de santé. Dans ce but, le collectif développe le dialogue avec les autorités publiques, participe aux instances de concertation et organise des sessions de formation pour les acteurs de la santé.

Le CISS Rhône-Alpes anime un réseau de plus de 800 représentants des usagers présents sur l'ensemble des établissements sanitaires de la région. Ils participent aux décisions prises concernant la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients. Ils accompagnent également ces derniers dans leurs démarches en cas de difficulté.

Contact presse :

Magalie Aveline, chargée de soutien au réseau
magalie.aveline@cissra.org

Lucile Vinet, développement des actions de promotion
lucile.vinet@cissra.org

Tél. 04 78 62 24 53 / 06 85 71 46 81



Collectif Interassociatif Sur la Santé
Rhône-Alpes

